



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT de la SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE MOREY
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil :	11
- En exercice :	11
- Présents :	11
- Pris part à la délibération :	11

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Abdoukader ATTEYE, maire de la commune.

Date de la Convocation : 18/09/2023

Date d'affichage : 18/09/2023

Secrétaire de séance :
M Vianney GAUBERT

Présents : M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Jacques GUINOT, M. Bernard BALMONT, M Frédéric BAUDIN, M. Paul BERNARD, M. Quentin DROMARD, M. Vianney GAUBERT, Mme Eliane GUILLOT, M. Nicolas PERRODIN ; Mme Lydie GAUTHÉ, en visio-conférence (cause covid) ; Mme Tiphaine BENOIT, arrivée 20 h 15

Désignation du Secrétaire de séance :

M Vianney GAUBERT

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17/07/23

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Modification de l'Ordre du Jour : Ajouter tarification des concessions au point 1

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

I / Cimetière

- Prise en charge déploiement du chantier
- Hébergement et sauvegardes de la gestion du cimetière

Compte rendu de la réunion de la commission « cimetière » qui a eu lieu le jeudi 20 septembre à 17 h 30 :

- La 2^{de} tranche des travaux proposés par ELABOR doit être réévaluée, notamment son coût et sa pertinence.
- Les photographies et les dimensions des tombes (travail réalisé avec la participation de « l'Emploi Jeune » en juillet) seront transférées vers la société mandatée pour finaliser la base de données cimetière.

- Le mur d'enceinte en plaques béton doit être entretenu pour éviter la chute d'éléments le constituant ; recherche d'artisan en cours.
- Le cimetière sera végétalisé dans ses espaces libres de tombe.
- La création d'un ossuaire et la reprise de dix concessions sont à organiser rapidement.
- La création du jardin du souvenir.

Quentin DROMARD et Paul BERNARD demandent à découvrir l'outil logiciel fourni pour la gestion des données « cimetières ».

Tarifification des concessions du cimetière :

	15 ans	30 ans
La Tombe (le m ² concédé)	90 €	180 €
Le Columbarium (l'emplacement)	90 €	180 €

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

II / Décision modificative au budget principal : annulation partielle du titre n°23 de 2022

Décision modificative concernant l'ANCV : régularisation en lien avec le Trésor Public.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

III / Tarif affouage 2022

Délibération fixant le tarif à 30€ le lot tiré au sort ; la convention avec les affouagistes est signée.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

IV / Tarif réactualisé de la consommation électrique pour location du gîte et salle des fêtes

Ces tarifs sont susceptibles de révision pour suivre les variations du fournisseur :

	kWh
Heures pleines	0,21 €
Heures creuses	0,17 €

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Mme Tiphaine BENOIT, arrivée 20 h 15

V / Renouvellement de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales

Nomination de deux élus : Paul Bernard, Frédéric Baudin.

Proposition de six électeurs représentant la commune auprès de la Préfecture et du Tribunal.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité : 11 pour, 0 contre, 0 abstention

VI /Délégation du Conseil Municipal au Maire

Pas de préemption de la mairie dans le cadre de la vente d'un bien foncier à Morey.

Informations du Maire

- * M. le Maire remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour organiser la fête du 14 août,
- * M. le Maire fait part de l'arrêté qui supprime les délégations du Maire au 1er Adjoint.

Questions diverses

- La date proposée pour l'arbre de « Noël » des enfants est **le dimanche 17 décembre**. La commission « enfants » prévoira les cadeaux ; la liste des enfants éligibles est fournie par la mairie ; à l'étude, un spectacle proposé en partenariat avec les associations.
- Avancée des travaux sur la commune : Jean Jacques GUINOT détaille les travaux réalisés et/ou en cours sur la commune ainsi que tous ceux effectués par l'Emploi Jeune durant les 15 jours de juillet.
- Visite de M. MARTI, Président de la CUCM, pour échanger avec M. le Maire et le 1^{er} Adjoint à propos des chantiers communautaires réalisés sur la Commune récemment ou en cours (aménagement du carrefour au Bourg, travaux d'assainissement et de jalonnement à Fangey).
- Convention « énergie » entre la commune et la paroisse : Bernard BALMONT suit l'élaboration de cette convention sur un modèle déjà mis en œuvre dans d'autres communes.
- Bernard BALMONT nous informe des dates fixées pour les mardis après-midi jeux proposés aux aînés.
- Présence préoccupante du loup sur la commune et les territoires proches : Bernard BALMNT rend compte des échanges entre les participants lors d'une rencontre à Villeneuve en Montagne animée par les services de l'État, et destinée aux agriculteurs du secteur.
- M. le Maire informe le Conseil Municipal de la date de réception des différents candidats au poste d'employé municipal.

Séance levée à 22h

Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 30 octobre 2023 à 19 h